



Centre de Formation d'Apprentis
Forestier Régional
Centre de Formation Professionnelle et de
Promotion Agricole
104 route de Luglon - 40630 Sabres



Certification préparée

Certificat d'Aptitude
Professionnelle agricole
Travaux Forestiers
Niveau 3

RNCP38391
Certificateur :
Ministère de l'Agriculture
Date échéance certification :
31/12/2028

Parcours personnalisé

En fonction des pré-requis,
des tests de positionnement
et des diplômes obtenus

Poursuite de formation possible

Consultez notre site internet

Débouchés professionnels et conditions d'environnement du métier

Ouvrier forestier,
ouvrier polyvalent forestier,
ouvrier polyvalent
sylviculteur, bûcheron

Plus d'infos :

[https://www.anefa.org/
metiers/foret-scierie/agent-
dexploitation-forestiere/](https://www.anefa.org/metiers/foret-scierie/agent-dexploitation-forestiere/)

CAPa Travaux Forestiers

Codes ROME : A1205, A1201



Objectifs

Acquérir une qualification pour réaliser en toute sécurité des travaux de sylviculture, des travaux de bûcheronnage manuel; effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations.

Contenu - capacités

- CG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- CG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- CG3 - Interagir avec son environnement social
- CP4- Réaliser en sécurité des travaux de sylviculture
- CP5- Réaliser en sécurité des travaux de bûcheronnage manuel
- CP6- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations
- CP7- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Obtention de la certification

Les connaissances sont évaluées en contrôle continu.
Chaque capacité est obtenue de manière indépendante.
Le diplôme est délivré lorsque toutes les capacités sont validées.
Les évaluations se réalisent en situations professionnelles.

Lieu de formation

CFAFR de Sabres - Route de Luglon - 40630 Sabres

Apprentissage

Formation Adulte

Modalités pédagogiques

Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprises, suivi individuel.

Salle de classe équipée, salle de repos, plateau pédagogique équipé.

Possibilité de mettre en place des parcours individualisés.

Référent handicap chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap. Ensemble des équipes sensibilisé et formé au handicap.

Pré-requis

Savoir lire, écrire et comprendre le français.

Utiliser les quatre opérations mathématiques.

Avoir un projet professionnel validé dans le domaine de la forêt.

Organisation de la formation

La formation se déroule sur 2 ans, à raison de :

- 840 heures de formation au CFA (soit environ 12 semaines/an au CFA)
- le reste du temps en entreprise dont 5 semaines de congés payés annuels

800 heures de formation en centre et 400 heures en entreprise.

Rythme :

32h/semaine en centre et 35h/semaine en entreprise

Conditions d'admission

Entrée en formation possible dès 15 ans en ayant terminé une classe de 3^{ème}

Satisfaire aux tests de pré-requis

Satisfaire aux tests de pré-requis

Public - inscription

Public éligible aux conditions du contrat d'apprentissage, selon la réglementation en vigueur.

Remplir la fiche contact disponible sur notre site internet et/ou prendre contact avec le CFA.

Salariés : remplir la fiche contact disponible sur notre site internet pour l'étude du projet de formation.

Demandeurs d'emploi : contacter votre conseiller France Travail ou Mission locale ou Cap Emploi et remplir la fiche contact disponible sur notre site internet.

Conditions de financement et rémunération

En tant qu'apprenti vous serez rémunéré par votre entreprise selon votre âge et votre année de formation.

Rémunération dans le cadre de la réglementation en vigueur selon votre statut

Salariés : possibilité de mobiliser le compte personnel de formation (CPF) , le congé de transition professionnelle. Nous contacter.

Demandeur d'emploi : financement possible par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

Contacts Service inscription :

05 58 04 41 88

cfa.sabres@educagri.fr

<https://agricampus40.fr>



Cofinancé par
l'Union européenne



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Egalité
Fraternité